

Saint-Denis n'est pas Montjoie



Clandestins à la Basilique Saint-Denis

Dans la nuit du 2 au 3 mars 2019 un – ou plusieurs individus ? – s'est introduit par effraction d'un vitrail dans la basilique de Saint-Denis. Du sang a été retrouvé sur certains des cristaux et doit être analysé. Pour l'instant, il s'agit de la seule piste découverte. Les dégâts matériels sont considérables, notamment en ce qui concerne les vitraux et l'orgue monumental.

Il faut espérer que l'enquête progressera et permettra d'identifier le ou les intrus et de le ou les appréhender afin d'établir les motivations et les circonstances de cette expédition fort peu catholique. Il sera alors possible d'en parler de manière certaine... si tant est que les identités réelles soient divulguées ainsi que les détails matériels.

Hélas, la basilique de Saint-Denis a déjà connu bien des épisodes fort dramatiques. Et ce n'est point ici du fait de son statut de nécropole des rois de France, non pas de tous les 72 rois car seulement de la plupart dont les funérailles

étaient certes douloureuses pour la France et les Français, mais du fait de la bêtise et de la haine d'individus isolés ou de foules.

La série noire commence durant la Révolution. Les révolutionnaires entreprirent alors de saccager la nécropole royale se trouvant sous les voûtes du cœur de la basilique. Les sarcophages sont alors disloqués, endommagés voire détruits ; les dépouilles sont arrachées, maltraitées, morcelées, dispersées. Les profanations sont telles que seule la Restauration entreprendra de rendre la dignité à cette nécropole.

Suivirent quelques décennies de relative quiétude durant lesquelles l'ensemble de la basilique ne souffrit que d'un manque d'entretien et parfois de maintien dans les lieux de divers individus. Cela commença voici une bonne vingtaine d'années, en 1998 durant la prélature de Mgr Olivier de Berranger. Au milieu des années 1960, le gouvernement redécoupa le département de la Seine en département-ville de Paris 75, département des Hauts-de-Seine et département de Seine-Saint-Denis ainsi que le département de la Seine-et-Oise en département des Yvelines 78, département de l'Essonne, département du Val-de-Marne et département du Val-d'Oise ; lesquels nouveaux départements reçurent les numéros minéralogiques des anciens départements français d'Algérie devenus vacants depuis 1962 : Essonne : 91, Hauts-de-Seine : 92, Seine-Saint-Denis : 93, Val-de-Marne : 94 et Val-d'Oise : 95. Or il n'existait ni cathédrale, ni diocèse, ni évêché pour ces nouveaux départements.

En ce qui concerne la Seine-Saint-Denis, ces lacunes furent comblées par le Vatican en octobre 1966 par la création du diocèse éponyme avec siège épiscopal à Saint-Denis dont la basilique accéda ainsi concomitamment au statut de cathédrale. Si le Val-d'Oise bénéficia rapidement du même traitement avec la basilique de Pontoise, les autres départements nouveaux durent attendre des décennies afin d'édifier leur cathédrale,

ainsi Évry et Créteil dont l'architecture n'est guère une réussite... Ceci pour expliquer la présence d'un évêque à Saint-Denis... en l'occurrence de 1996 à 2009 le susnommé.

Hélas, Monsieur de Saint-Denis n'était pas Monsieur de Meaux : loin d'égaliser l'Aigle de Meaux, il s'appliquait à être un excellent prélat conciliaire duo-vaticaniste en grande communion avec la Rome moderniste ! Lorsqu'en 1998 une centaine de sans-papiers exotiques squattèrent la basilique, il n'y trouva rien à redire, se garda d'en demander l'expulsion malgré le saccage inévitable par le séjour prolongé d'autant d'individus fort peu respectueux du lieu, au demeurant dépourvu des commodités nécessaires à tout lieu d'habitation ; certainement leur accorda-t-il sa bénédiction en sus. Après bien des péripéties, la basilique fut enfin évacuée et nettoyée à grands frais. Je ne puis dire si le susdit évêque célébra la nécessaire messe de réparation devant précéder le retour aux célébrations d'usage.

Hélas, ce précédent douloureux est devenu au fil des années une coutume car, sans papiers ou avec, clandestins ou immigrés, le plus souvent tous afro-arabo-mahométans, squattent la basilique régulièrement et la dernière fois en 2018, peu après la mi-mars, avec le soutien d'un « collectif des sans-papiers ».

Certes, il est incompréhensible que des afro-arabo-mahométans osent se souiller en honorant de leur auguste et sainte présence halal ce lieu hanté par les mécréants corrompus par la consommation porcine et donc haram, qu'ils devraient fuir sous peine d'exclusion d'accès au paradis allahique et perte des 72 houris toujours vierges ainsi que des rivières de vins et autres breuvages nectariques ainsi que des montagnes de miel, toutes choses de droit chariaque pour tout bon mahométan qui se respecte.

Il va de soi qu'à cette heure, il convient de ne point relier ces occupations sauvages de la basilique avec la pénétration

par effraction de vitrail de ce début mars. Surtout, n'oublions pas les comprimés de « Padamalgam » et de Viverensemble » de rigueur !

Le maquereau macron en langue picarde, dit le lèche-babouche des fellaghas d'Alger et des qataris, daignera peut-être informer les Français des résultats de l'enquête et des suites données. Sans aucun doute vraisemblablement point comme si cela se fût produit dans une mosquée... d'où l'absence de sa visite in situ toutes affaires cessantes. Ceci expliquant cela.

Fernand CORTES de CONQUILLA
Cercle Légitimiste de France